

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

**1 Intitulé du module** **Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents** **2020-2021**

**Code** S.ER.SO.2426.F.20 **Type de formation \***  
 Bachelor  Master  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** 5 ECTS **Langue(s)**  
 français

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences visées**

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.
- Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.
- Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
- Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.
- Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
- Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

### **Buts**

Ce module vise à connaître des instruments d'évaluation, des modèles, méthodes et techniques d'intervention utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile et l'école, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et leur participation sociale.

Il vise à mettre en œuvre la méthodologie acquise afin de faciliter l'engagement des enfants et des adolescents dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.

### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Evaluation, 2 ECTS** (A. Borda, S. Ray-Kaeser)

**Unité 2. Intervention, 3 ECTS** (R. Garo-Calderari, S. Ray-Kaeser, E. Rossini-Dreck)

#### **Unité 1. Evaluation**

32 périodes

L'unité 1 est consacrée au processus d'évaluation, aux buts, principes et méthodes d'évaluation et aux instruments permettant d'évaluer l'environnement, l'activité, la participation, le fonctionnement psychosocial, neuropsychologique, sensorimoteur d'enfants et adolescents fréquemment adressés en ergothérapie.

- Evaluation: démarche et méthodes.
- Evaluation de l'enfant ayant une paralysie cérébrale.
- Bilan de l'enfant avec des difficultés d'écriture.

#### **Unité 2. Intervention**

48 périodes

L'unité 2 est consacrée à la démarche d'intervention et aux moyens, modèles et méthodes d'intervention génériques et/ou spécifiques:

- enseignement-apprentissage,
- comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels,
- neuro-développementaux,
- intégration sensorielle, autres approches sensorielles,
- jeu, modèle ludique,
- interventions à domicile,
- interventions en milieu scolaire,
- activités manuelles et grapho-motrices,
- pratique centrée sur la famille,
- technologies d'assistance et adaptations de l'environnement,
- recommandations internationales pour les enfants avec certaines conditions de santé.

#### **Modalités pédagogiques générales**

Cours, séminaires avec travail encadré.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

#### **Modalités pédagogiques spécifiques**

Unité 1: tutorats (tiers de classe) et séminaires avec présentation orale en groupe. Présence obligatoire.

Unité 2: Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées. Cours, exercices, vignettes cliniques.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

### **Buts de l'évaluation**

Unité 1. Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation, la capacité à se documenter sur ces derniers et à communiquer à leur sujet.

Unité 2. Vérifier l'acquisition des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.

### **Modalités d'évaluation**

Unité 1. Evaluation en cours de semestre par une présentation orale en groupe (2/3 de la note de l'unité) et la réalisation d'une fiche technique (1/3 de la note de l'unité).

Unité 2. Examen écrit (questions à développement) de 2h00. Semaine 27.

La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité.

Unité 1: 2/5. Unité 2: 3/5. Les unités sont évaluées au 1/10 de point et la note du module est la moyenne pondérée arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

### **Critères d'évaluation et de validation**

Les critères d'évaluation de la fiche technique sont : la pertinence et l'exactitude du contenu et des références - la complétude de la fiche. Les critères d'évaluation de la présentation orale sont: la pertinence et l'exactitude du contenu - l'organisation et la cohérence du contenu - la qualité de la présentation (support et méthodes pédagogiques, participation de tous les membres du groupe) - la pertinence des réponses au panel de discussion.

Présence obligatoire aux tutorats et séminaires de l'unité 1. Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils-elles soient présent·e·s. Les travaux rendus hors délai sont notés 1. En cas de plagiat, la procédure s'applique (Pr193).

Toute absence, peu importe la raison, aux tutorats ou/et aux séminaires, ne permet pas à l'étudiant·e d'obtenir la note de groupe (fiche ou/et présentation orale) et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite au délai de la semaine 27.

## 7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation possible par un examen écrit d'une heure (unité 1) et examen écrit de 2 heures (unité 2). Semaine 33.

## 8 **Remarques**

### **En première session**

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

### En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

### 9 Bibliographie

Clifford O'Brien, J.C., & Kuhaneck, H. (2019). *Case-Smith's occupational therapy for children and adolescents (8<sup>th</sup> ed.)*. Mosby.

Kramer, P. & Hinojosa, J., & Howe, J.H. (2018). *Frames of reference for pediatric occupational therapy (4<sup>th</sup> ed.)*. Wolters Kluwer.

Lane, S., & Bundy, A. (2011). *Kids can be kids: A childhood occupations approach*. F.A. Davis Company.

Rodger, S., & Kennedy-Behr, A. (2017). *Occupation centred practice with children: A practical guide for occupational therapists. (2<sup>nd</sup> ed.)* John Wiley & Sons.

### 10 Enseignants

A. Borda  
E. Rossini-Dreck  
R. Garo-Calderari  
S. Ray-Kaeser

### Nom du responsable de module \*

Sylvie RAY-KAESER

### Descriptif validé le \*

13.08.2020

### Descriptif validé par \*

Martine BERTRAND LEISER